

Retrait de diplômes

Les diplômes sont délivrés au terme d'une série d'opérations de contrôle et sont disponibles au cours de l'année civile suivant leur obtention.

Jusqu'au retrait de votre diplôme, l'attestation de réussite originale justifie officiellement de votre titre universitaire.



Les diplômes nationaux au titre de l'année universitaire 2020/2021 et des années antérieures sont disponibles



La procédure ci-dessous indiquée concerne les Masters, Magistères et DUPEG de l'Ecole d'Economie. Pour les diplômes de Licence parcours APE et LV, nous vous invitons à contacter les services de licence : scola.deg@uca.fr(mailto:scola%2Edeg%40uca%2Efr)

Contact

Masters, Magistère et DUPEG :
Ecole d'Economie - Service scolarité

26 avenue Léon Blum
TSA 90404
63001 CLERMONT FERRAND Cedex 1
scola.economie@uca.fr(mailto:scola%2Economie%40uca%2Efr)

Licence DEG parcours APE ou LV :

Licence DEG - Service scolarité
26 avenue Léon Blum
TSA 90404
63001 CLERMONT FERRAND Cedex 1
Licence Economie parcours APE et LV
scola.deg@uca.fr(mailto:scola%2Eddeg%40uca%2Efr)

<https://economie.uca.fr/scolarite/retrait-de-diplomes-1>(<https://economie.uca.fr/scolarite/retrait-de-diplomes-1>
)